

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers  
en exercice 9  
présents 7  
votants 8  
pouvoirs 1

L'an Deux Mil Vingt Trois, le 2 février  
le Conseil Municipal de la commune de Villeny, dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,

sous la présidence de Monsieur Hubert CHEVALLIER, Maire  
Date de convocation du Conseil Municipal : 19 janvier 2023

**Présents** : M. CHEVALLIER Hubert, M. HERPIN Dominique, MME DUCHÊNE Françoise, MME FROGER Bérangère, MME DELAHOUSSE Morgane, MME BOUCHER Christel, MME GIORDANO-ORSINI Claudine,

**Absents excusés** : M. TROY Richard (a donné pouvoir à HERPIN Dominique).  
Mme Aude RENARD

Secrétaire de séance : Mme Morgane DELAHOUSSE.

### **OBJET : AUGMENTATION TARIF CHAUFFAGE BOIS**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les tarifs appliqués et les modalités de la facturation chauffage bois (revente d'énergie aux particuliers) depuis 2022 :

- Echelonnement sur 9 mois du 1<sup>er</sup> septembre au 31 mai
- Basée sur 85 % de la consommation N-1
- Abonnement annuel de 55 € TTC réparti sur les 9 mois
- Une facturation réelle au 30 juin
- Prix du Mégawatheure de 75.58 € HT

**APRES EN AVOIR DELIBERE**, le conseil décide :

- D'augmenter le prix du Mégawatheure, considérant l'augmentation de l'achat des plaquettes à hauteur de 6 % au 1<sup>er</sup> février 2023
- De fixer le prix du mégawatheure HT à **80.11 €** à compter du 1<sup>er</sup> février 2023.
- Le prix de l'abonnement reste inchangé
- De continuer à ne pas facturer de consommation réelle à la Maison du Cerf (forfait mensuel)

Vote : Pour : 7 Abstention : 1 Contre : 0


2023-2

Pour copie conforme  
Le Maire  
Hubert CHEVALLIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. Chevallier', written over a horizontal line.

Certifié exécutoire  
Compte-tenu de la  
transmission en Préfecture

La secrétaire de séance  
Morgane DELAHOUSSE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Delahousse', written over a horizontal line.